



**Programme** : Quartier urbain résidentiel, commerces, collège  
**Département - Ville** : Bouches-du-Rhône - Marseille  
**Commanditaire** : Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU)  
**Architectes en chef** : André Leconte (1894 - 1966), Auguste Perret (1874 - 1954)  
 Fernand Pouillon (1912-1986), André Devin (1905-1983)  
**Date de construction** : 1947 - 1956

## VIEUX PORT DE MARSEILLE

Marseille 7  
 Bouches-du-Rhône 13



Quartier limité par le quai du Port, la Grand-Rue, la rue Caisserie, la rue du Chevalier Roze et l'esplanade de la Tourette.

Patrimoine XX<sup>e</sup> 00 © DRAC Provence-Alpes-Côte d'Azur / septembre 2000 / ISBN 2-11-092-168-4.  
 Crédits photographiques : © CRMH-A. Fuzibet : © (1994) © (2000) © (1994) © (2000) / © CRMH-S. Denante : © (1999) / © ICOREM : © (1995).

Graphisme Birk et Book



## Le contexte

La démolition de la rive nord du Vieux-Port lors de la Deuxième Guerre mondiale est d'autant plus douloureuse qu'il s'agit d'une destruction systématique, organisée par le gouvernement de Vichy après l'évacuation d'environ 20 000 personnes en 1943, dans l'objectif de décongestionner la vieille ville. La reconstruction commence par l'aplanissement de 15 ha en flanc de colline, limités par le mur de soutènement de la rue Caisserie. Malgré des mesures de protection du site, un rang de maisons sur le quai, épargnées parmi divers monuments, est supprimé. Suite au rejet du travail de réflexion sur la modernisation de la ville mené par Eugène Beaudouin, un concours d'idées est lancé en 1946. C'est paradoxalement à son organisateur Roger-Henri Expert qu'est confiée la mission de reconstruction. Le projet se caractérise par une série de tours sur plan en U de 14 étages.

Mais en 1948, alors que le chantier a démarré, l'intervention d'un nouveau maire entraîne la reprise en mains du projet par André Leconte, membre du comité d'architecture du MRU. Le nouveau plan, supprimant les gratte-ciel, prévoit 2 000 logements et des équipements sur un bâti à dominante horizontale avec un édifice plus élevé en brise-vent. Répartissant le site entre divers architectes d'opération locaux, Leconte, associé à Zubiéná, s'octroie le secteur encadrant l'Hôtel de Ville sur le quai, objet de toutes les polémiques.

## Le commanditaire

Le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU) préfinance et dirige les travaux en concertation. Eugène Claudius-Petit, à sa tête de 1948 à 1953, décide des remaniements importants des projets et nomme de nouveaux architectes en chef, dans un souci de nouveauté et d'économie.

## Les architectes

André Leconte, Grand Prix de Rome en 1927, enseignant, établit un plan directeur pragmatique et cohérent pour le Vieux-Port mais son projet d'immeuble-barre en front de mer, soulevant l'hostilité générale, le contraint à démissionner au bénéfice de Pouillon.

Fernand Pouillon : sa rencontre avec Beaudouin en 1942 à l'occasion de son diplôme est décisive dans son parcours professionnel et notamment dans son investissement sur le Vieux-Port : assistant de Beaudouin pour la modernisation de la ville, membre d'une équipe lauréate du concours de 1946, il est l'architecte de l'ensemble dominant le site avec René Egger. Encouragé par Claudius-Petit pour la qualité et la rapidité de ce chantier dit de la Tourette, il réussit par un contre-projet à souffler la façade sur quai à Leconte bien que le gros-œuvre soit en cours. La désignation officielle en avril 1951 d'Auguste Perret, architecte en chef, avec André Devin et Fernand Pouillon comme adjoints est toute formelle. Pouillon a remporté une grande victoire avec la caution d'un architecte respecté et reconnu.

## L'édifice

Compromis entre modernité et tradition, le plan directeur ménage le site, hiérarchise les espaces publics avec une voie principale sur le quai couplée à un réseau de voies secondaires et de placettes semi-privatives. Le programme qui intègre deux tours en chantier réduites de moitié est allégé après la nomination de Pouillon. L'ensemble homogène est implanté parallèlement au quai exposé au sud. Il se compose d'unités séparées par des axes transversaux ouvrant la vue sur le vaste plan d'eau et la rive opposée. La trouée majeure, dégagant l'ensemble monumental formé par la Mairie et l'Hôtel-Dieu,

est la seule coulée de verdure de cet espace minéral. L'étagement progressif des toitures, alternant tuiles et terrasses sans dépasser la ligne de crête du vieux quartier, inscrit les volumes avec simplicité et met en relief le dispositif monumental environnant dominé par le clocher des Accoules. La butte de la Tourette en biais ferme le site au couchant avec des immeubles novateurs où l'unique tour de 14 étages se dégage en contrepoint des lignes verticales de l'église Saint-Laurent et du fort Saint-Jean.

Une quinzaine d'îlots est répartie entre les équipes d'opération. Les directives ministérielles visent la rationalisation et la normalisation qui se limite à la hauteur d'étage, la trame des baies et des éléments de menuiserie standardisés. La pierre et le béton font bon ménage : Pouillon et Devin privilégient celle-ci. Castel et Rozan-Chirié l'associent au béton. Dunoyer de Segonzac choisit le béton brut. Crozet utilise des panneaux de dalles roses de gravillon lavé. La construction vedette de cet ensemble harmonieux est sans conteste la magistrale séquence urbaine de près de 600 m encadrant l'Hôtel de Ville, faite d'un alignement de blocs réguliers en pierre massive dégagant une galerie publique en rez-de-chaussée et achevée à l'ouest par un immeuble assurant la transition avec ceux de la butte. Le vocabulaire architectural et l'intégration d'œuvres de sculpteurs de renom sont à souligner.

## Actualité

L'inscription au titre des monuments historiques en 1993 de l'immeuble situé à l'est de l'Hôtel de Ville constitue la première protection de l'œuvre de Fernand Pouillon.

Le quai de l'actuel port de plaisance vient d'être réaménagé. Malgré l'invasion des parkings, le quartier jouit d'un calme certain, véritable enclave de paix au micro-climat privilégié, à proximité d'un centre-ville bruyant. En jonction avec le vieux quartier en difficulté, l'Hôtel-Dieu, en belvédère sur le Vieux-Port, est en attente de réaffectation comme le fort St-Jean à l'entrée de la passe.

## PHOTOGRAPHIES

### Couverture

① Détail d'une façade en pierre pré-taillée dialoguant avec le clocher de l'église St-Laurent (la Tourette. Egger et Pouillon, architectes).

### Séquence intérieure

- ② Partie ouest du site dominée par la tour de la Tourette et le dispositif monumental environnant.
- ③ Bâtiment en U avec escalier traversant vers la rue Caisserie (G. Castel, architecte).
- ④ Axe transversal entre le quai et la place de Lenche : immeubles en pierre à trame carrée (A. Devin, architecte) et bâtiment en placage de dalles rose de gravillon lavé (J. Crozet, architecte).
- ⑤ Empilement de garde-corps en bois tourné sur la façade en pierre banchée de l'immeuble coupe-vent (la Tourette).
- ⑥ Bâtiment moderniste en béton, rue St-Jean (A.-J. Dunoyer de Segonzac, architecte).

### Dernière de couverture

- ⑦ Vue aérienne.
- ⑧ Plan d'ensemble.

## RÉDACTEUR

Agnes Fuzibet, architecte.